

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ BELGE DE GÉOLOGIE

DE PALÉONTOLOGIE ET D'HYDROLOGIE

Association sans but lucratif.

Haut Protecteur : S. M. le Roi.

TOME LX (1951). — Fascicule 3 et dernier.

Publié avec le concours
du Gouvernement et de la *Fondation Universitaire de Belgique*.

SOMMAIRE

Séssion extraordinaire de la Société Belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie et de la Société géologique de Belgique tenue dans le Grand-Duché de Luxembourg les 7, 8, 9 et 10 septembre 1951. — **A. Delmer**, Compte rendu, p. 269.

Séance mensuelle du 16 octobre 1951. p. 299. — **M.-E. Denaeyer** et **A. Petit-jean**, Le volcan éteint de Karibumba (Kivu Nord) et son substratum cristallin. Étude morphologique et pétrographique, p. 303. — **H. Tazieff**, L'Etna et son éruption actuelle, p. 320.

Séance mensuelle du 20 novembre 1951. p. 329. — **Gh. Stevens**, La carte geomorphologique de la Moyenne-Belgique. Son interprétation tectonique, p. 331. — **L. Peeters**, Coupe géologique entre Kamaniola et Kitwabaluzi (Province du Kivu, Congo belge), p. 336. — **L. Cahen**, Rectification à la note intitulée : « Chronologie des terrains anté-Karoo de l'Est du bassin du Congo », p. 338.

Séance mensuelle du 18 décembre 1951. p. 340. — **E. Asselberghs**, Le Dévonien moyen dans la région de Harzé (bord oriental du bassin de Dinant), p. 342. — **C. Camerman**, Composition d'une eau à forte salure du bassin houiller de Charleroi, p. 361. — **Pierre-L. Maubeuge**, Sur la présence de la zone à *Dactyloceras semitelatum* dans le Grand-Duché de Luxembourg (première partie), p. 365. — **C. Gaibar-Puertas** et **E. Hoge**, Description et interprétation provisoire de quelques observations géomagnétiques et géologiques effectuées sur le massif du Serpont, p. 374.

(Voir suite au verso.)

Comptes rendus :

- H. E. Buckley**, Crystal Growth (C. R. par M.-E. Denaeyer), p. 398.
Alex. N. Winchell, Elements of optical Mineralogy, an Introduction to microscopic Petrography (C. R. par M.-E. Denaeyer), p. 399.
P.-L. Maubeuge, Le bassin salifère lorrain (C. R. par M.-E. Denaeyer), p. 402.
Candel-Vila (M^{me} Joaquina Comas y Ros de), L'île de Minorque (C. R. par M.-E. Denaeyer), p. 403.
M.-E. Denaeyer, Tableaux de Pétrographie (C. R. par I. de Magnée), p. 404.
Fr. E. Zauner, Dating the Past. An Introduction to Geochronology (C. R. par R. Cambier), p. 406.
A. N. Strahler, Physical Geography (C. R. par R. Cambier), p. 410.
Ed. H. Pacoe (Sir), A Manual of the Geology of India and Burma (C. R. par R. Cambier), p. 413.
K. K. Landes, Petroleum Geology (C. R. par M. Gulinek), p. 415.
G. W. Himus et G. S. Sweeting, The Elements of Field Geology (C. R. par G. Moulaert), p. 416.
E. Wahlström, Optical Cristallography (C. R. par G. Moulaert), p. 418.
A. W. Groves, Silicate Analysis (C. R. par C. Camerman), p. 419.
N. F. Henry, H. Lipson et W. A. Wooster, The Interpretation of X-Ray Diffraction Photographs (C. R. par W. De Keyzer), p. 420.
P.-P. Grassé, Traité de Zoologie (C. R. par E. Dartevelle), p. 421.

Notice nécrologique :

- A. Renier**, par A. Grosjean, p. 424.

REGLEMENT DES PUBLICATIONS.

Le Règlement d'Ordre intérieur de la Société contient une série de dispositions (Art. 34 à 57) auxquelles les auteurs sont priés de se conformer. Il leur est tout spécialement rappelé que :

Les manuscrits doivent être remis au Secrétariat immédiatement après la présentation des communications en séance ou au plus tard dans les trois semaines qui suivent, faute de quoi aucune garantie de publication ne peut être donnée.

Chaque auteur a normalement droit à un maximum de douze pages du *Bulletin* ainsi qu'à deux clichés au trait ou un simili. Tout dépassement lui sera facturé, sauf accord avec le Secrétariat.

Les dessins présentés devront être impeccables. Dans le cas contraire ils seront recommencés aux frais de l'auteur. Il est spécialement recommandé de donner aux inscriptions qui les accompagnent une dimension suffisante pour permettre une réduction appropriée au format du *Bulletin*. Les légendes et titres qui peuvent s'imprimer indépendamment seront évités.

Il est rappelé que les épreuves doivent rentrer dans les trois jours de leur envoi en Belgique et dans les six jours de leur envoi à l'Étranger. Dans ce dernier cas il ne sera envoyé qu'un jeu d'épreuves. Toute correction d'auteur étrangère à la typographie et modifiant le texte primitivement présenté nous étant facturée par l'imprimeur sera reportée au compte de l'auteur. Il est du reste fortement conseillé d'éviter semblables retouches qui ont le grave inconvénient d'amener des retards dans l'impression.

Les articles sont publiés, quant à leur teneur, sous l'entière responsabilité des auteurs. Le Secrétariat se réserve cependant le droit de discuter l'opportunité de certaines publications et de les soumettre éventuellement à l'examen du Comité des Publications.